

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 51 (1925)
Heft: 26

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

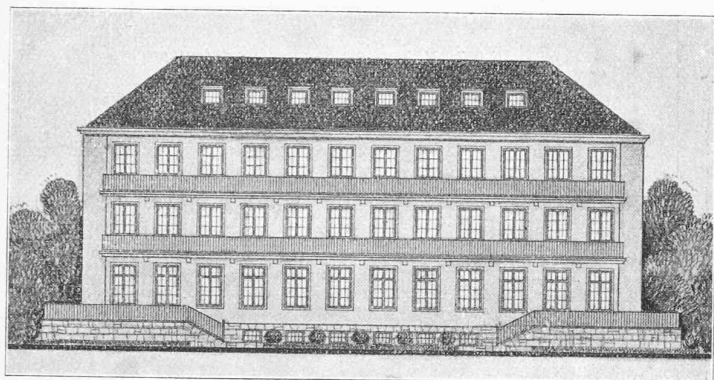
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

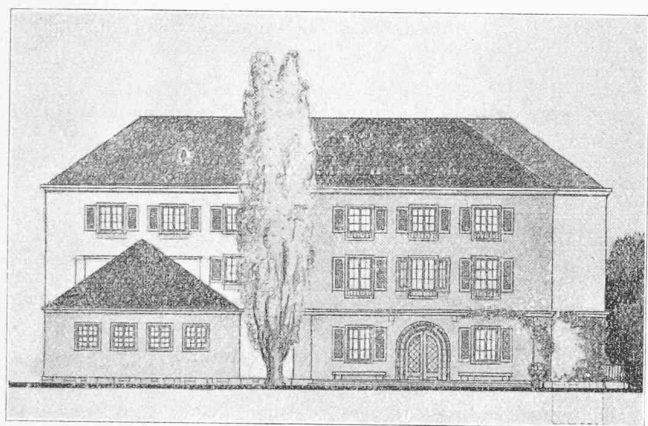
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCOURS POUR UN HOSPICE ORTHOPÉDIQUE,
A LAUSANNE

Façade Sud. — 1 : 400.



Façade Nord. — 1 : 400.

Projet de M. A. Laverrière.

Le projet N° 15 « Juin » est classé en 2^{me} rang et obtient le 2^{me} prix.

Le Jury classe en 3^{me} rang le projet N° 3 « Puéril », 3^{me} prix.

Il attribue une mention au projet N° 23 « 1^{er} Juin B ».

Le Jury répartit ensuite la somme de 3000 fr. de la manière suivante :

Au 1^{er} prix, 1400 fr. ; 2^{me} prix 900 fr. ; 3^{me} prix, 700 fr.

Il procède ensuite à l'ouverture des plis qui dévoile les noms des auteurs primés :

1^{er} prix : M. Thévenaz, architecte à Lausanne ;

2^{me} prix : M. Andréen, architecte à Lausanne ;

3^{me} prix : M. Laverrière, architecte à Lausanne.

Dispositif pour débarrasser de la glace et des corps flottants les grilles des turbines verticales dans des installations à grand débit.

Dans les installations de forces hydrauliques établies sur des cours d'eau à grand débit, soumis à des débâcles de glaces, les grilles

devant les turbines sont exposées à être obstruées par la glace. Pour lui livrer passage, on dispose la plupart du temps le long du bâtiment des turbines quelques ouvertures avec vannes de décharge pour la glace, mais à moins de multiplier ces ouvertures, ce dispositif n'est pas assez efficace pour écouler les grandes quantités de glace superficielle. En outre l'établissement de pareils canaux de décharge est très coûteux parce qu'il allonge le bâtiment des turbines.

Lorsque les turbines sont à axe vertical — et cette disposition tend à se généraliser dans les chutes à gros débits et à faible pression — le dispositif breveté par MM. René Kœchlin et Locher & Cie permet d'écouler la glace et les corps flottants sur toute la longueur du bâtiment des turbines avec un minimum de perte d'eau et sans nécessiter de grands frais supplémentaires de construction. La figure ci-dessous montre la disposition à adopter. La grille *G* d'accès aux chambres des turbines ne va pas jusqu'à la surface de l'eau mais s'arrête au-dessous en laissant libre une section d'eau formant un canal *C* supérieur fermé par une vanne automatique *V*. Cette vanne pivotante permet d'écouler la lame supérieure de l'eau, suivant les besoins, dans le canal de fuite, à travers le bâtiment des turbines, par un passage *P* ménagé entre le couvercle *T* de la turbine et le plancher de la salle des machines.

Ce dispositif permet, même lorsque le canal charrie de la glace en grande quantité, de la faire passer facilement dans le canal de fuite, sans arrêt d'exploitation. Quant aux corps en suspension qui se prendraient dans la grille, on les remontera avec des rateaux jusqu'au haut de la grille, d'où ils seront entraînés par le canal supérieur et la vanne *V* vers l'aval du bâtiment des turbines.

